



# L'enfance, l'adolescence et la vie en famille

**Résultats pour le département de l'Yonne**

Analyses et commentaires

De l'enquête initiée  
par les 4 Unions Départementales  
des Associations Familiales  
et l'Union Régionale  
des Associations Familiales  
de Bourgogne

**Septembre 2003**

## SOMMAIRE

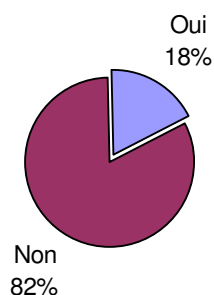
1. Consommation télévisuelle et numérique des jeunes.....	3
1.1. Consommation télévisuelle.....	3
1.2. Censure des films pornographiques.....	4
1.3. Consommation numérique.....	5
Synthèse partie 1.....	7
2. Scolarité et développement de l'enfant.....	8
2.1. Situations et propositions pour l'école maternelle.....	9
2.2. Situations et propositions pour l'école primaire.....	9
2.3. Situations et propositions pour le collège.....	11
2.4. Situations et propositions pour le lycée.....	12
Synthèse partie 2.....	14
3. L'école : des élèves qui sont absents.....	15
3.1. A l'heure actuelle, l'école concourt à.....	15
3.2. Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école.....	16
3.3. Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire.....	18
Synthèse partie 3.....	21
4. La délinquance des mineurs.....	22
4.1. Connaissance d'un enfant délinquant.....	22
4.2. Quel acte « délinquant » ?.....	22
4.3. Dispositions pour éviter de nouveaux écarts.....	23
4.4. Stratégies de lutte contre la délinquance.....	24
4.5. Suppression systématique du versement des allocations familiales.....	25
4.6. Mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales.....	26
4.7. Mieux remplir ses obligations.....	29
Synthèse partie 4.....	30
5. Le projet d'allocation libre choix.....	32
5.1. Connaissance du projet d'allocation libre choix.....	32
5.2. Simplification des démarches administratives.....	32
5.3. Scénarii possibles.....	32
5.4. Modes de garde.....	33
5.5. Frais de garde et prestations perçues.....	33
5.6. Imposition.....	35
Synthèse partie 5.....	36

Sont présentés ci-dessous les résultats bruts ainsi que les tris croisés non redressés sur le département de l'Yonne qui se sont révélés significatifs pour les 5 grands thèmes du questionnaire.

## 1 Consommation télévisuelle et numérique des jeunes

### 1.1. Consommation télévisuelle

(ménage avec enfant(s) de moins de 18 ans) Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans regarder la télévision comme il le veut ? (72 répondants)



- 92% des parents qui ont un enfant de 7 à 12 ans contrôlent sa consommation télévisuelle contre 70% des parents sans enfant de cet âge (5% de risques de se tromper).
- 40% des enfants scolarisés au lycée sont laissés libre dans leur consommation télévisuelle contre aucun enfant scolarisé en maternelle (1% de risques de se tromper).

#### Relation entre le fait de laisser son enfant libre de regarder à la télévision et le fait de laisser son enfant libre de consulter internet

		Consommation Télévision libre		Total
		Oui	Non	
Consommation internet libre	Oui	10 100%	6 17%	16 36%
	Non	3 0%	29 83%	29 64%
Total		10 22%	35 78%	45 100%

83% des parents interrogés dans l'Yonne, qui surveillent la consommation télévisuelle de leur enfant, surveillent également la consommation numérique de leur enfant. 17% des parents surveillent la consommation télévisuelle de leur enfant mais le laissent libre dans sa consommation numérique (1% de risques de se tromper).

#### Consommation télévisuelle et signalétique jeunesse

De plus, les parents qui surveillent la consommation télévisuelle de leur enfant sont 88% à tenir compte de la signalétique jeunesse des sites internet contre 13% des parents qui ne surveillent pas la consommation télévisuelle de leur enfant (5% de risques de se tromper).

## 1.2. Censure des films pornographiques

<b>Concernant la censure, il est beaucoup question de supprimer les films pornographiques. Quelle est votre opinion ? (112 répondants)</b>		
Je suis favorable, il faut interdire toute diffusion, quelque soit l'heure, quelque soit la chaîne	34	30%
Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion à certaines heures, quelque soit la chaîne	45	40%
Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes et à certaines heures	17	15%
Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes, quelque soit l'heure	3	3%
Je ne suis pas favorable: il n'y a pas de censure à exercer	13	12%

- 34% des femmes interrogées sont favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques contre 29% des hommes et 22% des couples interrogés (10% de risques de se tromper).
- 52% des personnes seules sont favorables à la suppression de toute diffusion de films pornographiques contre ¼ des couples (5% de risques de se tromper).
- 71% des femmes de plus de 60 ans sont favorables à la suppression de toute diffusion de films pornographiques contre 18% des femmes de 30 à 40 ans (10% de risques de se tromper).
- 56% des ménages sans enfant sont favorables à la suppression de toute diffusion de films pornographiques à la télévision contre 1/5 des ménages avec enfant (1% de risques de se tromper).
- 64% des chefs de famille inactifs sont favorables à la suppression de toute diffusion de films pornographiques à la télévision contre moins d' ¼ des chefs de famille actifs (1% de risques de se tromper).

### Censure des films pornographiques et signalétique jeunesse

Tous les ménages favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques tiennent compte de la signalétique jeunesse à la télévision et sont favorable à la signalétique jeunesse sur les cassettes vidéo (5% de risques de se tromper).

### **Relation entre le fait d'être favorable à la suppression des films pornographiques et différentes solutions pour un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes**

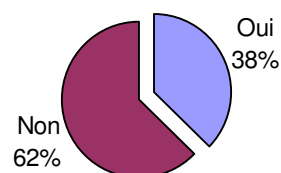
	Suppression des films pornographiques		Total
	Interdire la diffusion quelque soit l'heure quelque soit la chaîne	Je suis partiellement favorable : Il faut interdire la diffusion à certaines heures, quelque soit la chaîne	
Rang 1 : Favoriser le dialogue familial	16 23%	33 47%	105
Total	32	43	
Rang 1 : L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et des sites	6 46%	4 31%	98
Total	31	40	

Les ménages qui préfèrent que les films pornographiques soient totalement interdits, sont 23% à penser que le dialogue familial doit être favorisé pour offrir un meilleur environnement médiatique au jeune public contre 47% des ménages ayant répondu qu'il faudrait limiter cette diffusion à certaines heures, quelque soit la chaîne (1% de risques de se tromper). A l'inverse, seulement 46% des ménages qui souhaitent leur interdiction totale, pensent que la première solution consiste à ce que l'Etat exerce un tri sélectif des programmes et des sites (5% de risques de se tromper).

Autrement dit, les parents qui souhaitent le plus l'interdiction des films pornographiques à la télévision, sont ceux qui pensent le plus souvent, que faire appel à une aide extérieure à la famille est la meilleure solution pour offrir un meilleur environnement médiatique. Ils sont aussi moins convaincus que le dialogue familial est la première solution à mettre en place pour un meilleur environnement médiatique.

### 1.3. Consommation numérique

(ménage avec enfants) Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans consulter internet comme il le veut ?  
(48 répondants)



- Les  $\frac{3}{4}$  des hommes de 50 à 60 ans et 56% des hommes de 40 à 50 ans laissent leur enfant libre de consulter internet comme il le souhaite contre 7% des hommes de 30 à 40 ans (10% de risques de se tromper). De même, Toutes les femmes de plus de 50 ans et la moitié des femmes de 40 à 50 ans laissent leur enfant libre dans leur consommation télévisuelle contre aucune femme de moins de 30 ans (5% de risques de se tromper).
- 49% des ménages sans enfant de 4 à 6 ans laissent leur enfant consulter librement internet contre seulement 8% des ménages ayant un enfant de cet âge. De même, 61% des ménages sans enfant de 7 à 12 ans laissent leur enfant consulter librement internet contre 18% des ménages ayant un enfant entre 7 et 12 ans (5% de risques de se tromper).
- 85% des ménages dont un enfant est scolarisé en lycée le laissent libre dans sa consommation numérique contre aucun enfant de maternelle et 5% des enfants de primaire (1% de risques de se tromper).

**Relation entre le fait de laisser son enfant libre de consulter internet  
et les principes adoptés par les parents concernant la consommation numérique**

Principes adoptés concernant internet	Consultation internet libre		Total
	Oui	Non	
Accompagnement, présence, surveillance d'un parent	2 18%	9 82%	11 30%
Temps limité	3 43%	4 57%	7 19%
Sites adaptés	2 33%	4 67%	6 16%
Autres règles de type « après les devoirs scolaires »	2 100%	0 0%	2 5%
Choix des sites par les parents ou en commun, système de contrôle parental	1 25%	3 75%	4 11%
Enfant trop jeune	0 0%	6 100%	6 16%
Confiance	4 80%	1 20%	5 14%
L'enfant demande la permission	0 0%	3 100%	3 8%
<b>Total</b>	<b>10 27%</b>	<b>27 73%</b>	<b>37 100</b>

En ce qui concerne les principes adoptés par les parents par rapport à la consommation numérique de leur enfant, on remarque que les parents qui laissent leur enfant consulter internet comme il le souhaite, appliquent plus souvent le principe de la confiance (80% contre 20% ) et d'autres règles (100% contre 0%).

A l'inverse, les parents qui surveillent leur enfant dans sa consommation numérique, optent plus pour le principe de la présence d'un adulte au côté du jeune lorsqu'il consulte internet (82% contre 18%), de la demande permission ou estiment qu'enfant est trop jeune (100% contre 0%) (1% de risques de se tromper).

Les principes adoptés par les parents sont globalement en concordance avec le fait qu'ils surveillent ou non leur enfant dans sa consommation numérique.

Consommation numérique et signalétique jeunesse

Les parents qui surveillent la consommation numérique de leur enfant sont près des ¾ à tenir compte de la signalétique jeunesse des sites internet contre 26% des parents qui ne surveillent pas la consommation numérique de leur enfant (5% de risques de se tromper).

**SYNTHESE**  
**DE LA PARTIE 1. : CONSOMMATION TELEVISUELLE**  
**ET NUMERIQUE DES JEUNES**

---

**Consommation télévisuelle :**

18% des parents interrogés en Saône et Loire laissent leur enfant libre de regarder la télévision comme il le souhaite.

Un enfant est laisser plus libre dans sa consommation télévisuelle si :

- il n'est pas âgé de 7 à 12 ans
- et il est scolarisé au lycée
- ses parents tiennent moins compte de la signalétique jeunesse des sites internet.

**Censure des films pornographiques :**

30% des ménages interrogés (avec ou sans enfant) sont favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques, quelque soit l'heure, quelque soit la chaîne.

Les ménages les plus favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques sont les ménages :

- dans lesquels une femme a répondu à l'enquête,
- de personnes seules,
- de femme de plus de 60 ans,
- sans enfant,
- dans lesquels le chef de famille est inactif
- qui tiennent compte de la signalétique jeunesse à la télévision
- et qui sont favorables à la signalétique jeunesse des cassettes vidéo.

Meilleur environnement médiatique et censure des films pornographiques : Les ménages favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques, pensent plus souvent que pour offrir un meilleur environnement médiatique aux jeunes, il faut que l'Etat exerce un tri sélectif des programmes. Ils sont aussi moins convaincus que le dialogue familial est la première solution à mettre en place pour un meilleur environnement médiatique.

**Consommation numérique :**

38% des parents interrogés en Saône et Loire laissent leur enfant libre de consulter internet comme il le souhaite.

Un enfant est laisser plus libre dans sa consommation numérique si :

- son père a plus de 40 ans,
- sa mère a plus de 40 ans,
- il n'a pas entre 4 et 12 ans,
- si son niveau scolaire est élevé,
- ses parents appliquent le principe de la confiance en ce qui concerne internet
- et tiennent compte de la signalétique jeunesse des sites internet.

Il existe une forte relation positive entre liberté télévisuelle et liberté numérique.

## 2. Scolarité et développement de l'enfant

Pourriez-vous donner un avis sur les situations et les propositions suivantes concernant la vie scolaire :

		Très appréciable	Appréciable	Peu appréciable	Mauvais	Sans opinion	Total des répondants
<b>Ecole Maternelle</b>	La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans	21%	36%	17%	19%	7%	78
	Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)	32%	47%	9%	8%	4%	87
<b>Ecole primaire</b>	La semaine de 4 jours	37%	15%	14%	27%	7%	73
	La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le mercredi)	23%	29%	23%	14%	11%	83
	La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le samedi)	37%	20%	26%	15%	2%	82
	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire	29%	39%	15%	10%	7%	89
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile	14%	15%	34%	24%	13%	87
	Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)	13%	33%	20%	18%	16%	90
<b>Collège</b>	La semaine de 4 jours	29%	27%	15%	28%	1%	75
	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire	29%	40%	18%	8%	5%	93
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile	14%	20%	29%	23%	14%	90
	Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)	33%	31%	15%	12%	9%	89
<b>Lycée</b>	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire	20%	29%	27%	14%	10%	84
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile	12%	16%	29%	30%	13%	83



## 2.1. Situations et propositions pour l'école maternelle

### - La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans

78% des hommes retraités et les ¾ des hommes sans activités professionnelle interrogées dans l'Yonne estiment que la scolarisation des enfants dès 2 à 3 ans est appréciable contre 17% des hommes agriculteurs (5% de risques de se tromper).

### - Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)

- Tous les hommes sans activité professionnelle et 91% des hommes ouvriers sont favorables à la mise en place des classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans contre 1/3 des hommes agriculteurs (1% de risques de se tromper).
- Tous les hommes dont le dernier diplôme obtenu est un brevet des collèges pensent que la mise en place des classes passerelles est une proposition appréciable contre 44% des hommes dont le dernier diplôme est un baccalauréat général (5% de risques de se tromper).
- 93% des ménages qui estiment que la mise en place des classes passerelles est une formule appréciable pensent que la scolarisation précoce des enfants est également une formule appréciable (1% de risques de se tromper).

En ce qui concerne les situations proposées pour la maternelle, les familles qui estiment appréciable une des deux situations (scolarisation pour les 2-3 ans et classe passerelle) estiment souvent appréciable l'autre proposition.

## 2.2. Situations et propositions pour l'école primaire

### - La semaine de 4 jours

- 57% des ménages avec enfant sont favorables à la semaine de 4 jours contre 35% des ménages sans enfant. De plus, 68% des ménages ayant un enfant entre 13 et 17 ans sont favorables à cette situation contre 44% des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 64% des ménages qui estiment que la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi en primaire est une mauvaise proposition, pensent que la semaine de 4 jours est une proposition appréciable (10% de risques de se tromper).
- 76% des ménages favorables à la semaine de 4 jours au collège y sont également favorables pour le primaire (1% de risques de se tromper).

### - La semaine de 4 jours ½ (journée de repos complète le mercredi)

- 52% des couples sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi contre 45% des personnes seules (10% de risques de se tromper).
- Tous les hommes retraités y sont favorables contre 25% des hommes sans activité professionnelle et 20% des hommes agriculteurs (10% de risques de se tromper).
- 88% des femmes dont le dernier diplôme obtenu est un CAP apprécient la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi en primaire contre aucune femme dont le dernier diplôme est un BEPC (5% de risques de se tromper).

- 83% des ménages dont le chef de famille est inactif apprécient la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi contre 55% des chefs de famille actifs (5% de risques de se tromper).
- 64% des ménages défavorables à la semaine de 4 jours en primaire, apprécient la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi (1% de risques de se tromper).
- **La semaine de 4 jours ½ (journée de repos complète le samedi)**
  - 82% des personnes seules avec ou sans enfant sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours avec journée de repos complète le samedi en primaire contre 52% des couples avec ou sans enfant (10% de risques de se tromper).
  - Toutes les femmes commerçantes et 80% des femmes retraitées sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi contre 38% des femmes cadres (5% de risques de se tromper).
  - Tous les hommes de niveau d'études primaire sont favorables à cette proposition contre 39% des hommes de niveau lycée (10% de risques de se tromper).
  - Tous les ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 763 € sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi contre 37% des ménages dont les ressources mensuelles sont supérieures à 3 049 € (10% de risques de se tromper).
  - 74% des ménages qui estiment que la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi est une mauvaise proposition estiment que la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi est une proposition appréciable (1% de risques de se tromper).
- **Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire**
  - 87% des couples non mariés et 67% des couples mariés sont favorables à la mise en place en primaire d'après-midi sportifs et artistiques contre 43% des personnes seules (10% de risques de se tromper).
  - Près des ¾ des hommes et des femmes dont le niveau scolaire est supérieur ou équivalent au collège sont favorables à la mise en place en primaire d'après-midi sportifs et artistiques dans le cadre scolaire contre aucun homme et aucune femme de niveau primaire (1% de risques de se tromper).
  - 83% des ménages dont les ressources mensuelles sont supérieures à 3 049 € y sont favorables contre seulement ¼ des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 1 068 € (1% de risques de se tromper).
  - 89% des ménages favorables à cette proposition au collège et au lycée y sont également favorables pour l'école primaire (1% de risques de se tromper).
- **L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile**
  - 54% des hommes ouvriers sont favorables à la mise en place de l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile en primaire contre aucun homme artisan et 17% des hommes cadres (10% de risques de se tromper). De plus, 55% des femmes retraitées y sont favorables contre 9% des femmes de profession intermédiaire (5% de risques de se tromper).

- 41% des hommes de niveau collègue sont favorables à la mise en place de l'affectation obligatoire en primaire contre aucun homme de niveau primaire et 17% des hommes de niveau d'études supérieures (10% de risques de se tromper).
- 79% des ménages favorables à cette proposition au collège y sont favorables pour l'école primaire. De même, 83% des ménages qui y sont favorables au lycée, estiment qu'il s'agit d'une bonne proposition pour l'école primaire (1% de risques de se tromper).
- **Le cartable électronique (ordinateur portable comprenant l'ensemble des programmes scolaires)**
- 51% des ménages avec enfant sont favorables à la mise en place du cartable électronique en primaire contre 35% des ménages sans enfant (10% de risques de se tromper).
- 74% des ménages qui sont favorables à cette proposition au collège y sont également favorables pour l'école primaire (1% de risques de se tromper).

### 2.3. Situations et propositions pour le collège

- **La semaine de 4 jours**
- 57% des couples sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours au collège contre 50% des personnes seules (10% de risques de se tromper).
- 65% des parents sont favorables à cette proposition contre 28% des ménages sans enfant (1% de risques de se tromper). 77% des ménages ayant un enfant entre 7 et 12ans sont favorables à cette proposition contre 42% des ménages sans enfant de cet âge (5% de risques de se tromper).
- 84% des ménages favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en primaire y sont également favorables au collège (1% de risques de se tromper).
- **Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire**
- Tous les hommes sans activité professionnelle et 83% des hommes ouvriers apprécieraient que tous les après-midi soient réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire au collège contre 1/3 des hommes agriculteurs (1% de risques de se tromper).
- 85% des ménages favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en primaire y sont également favorables pour le collège. De même, 95% des ménages qui y sont favorables pour le lycée y sont favorables au collège (1% de risques de se tromper).
- **L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique**
- Tous les hommes de niveau primaire sont favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile au collège contre moins d' ¼ des hommes de niveau d'études supérieures (5% de risques de se tromper).
- 60% des femmes retraitées sont favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile au collège contre 11% des femmes cadres (5% de risques de se tromper).

- 96% des ménages favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile en primaire y sont également favorables au collège et 91% des ménages qui y sont favorables au lycée, y sont favorables au collège (1% de risques de se tromper).
- **Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)**
- 72% des femmes interrogées apprécieraient que le cartable électronique soit mis en place au collège contre 57% des hommes et 48% des couples interrogés (10% de risques de se tromper).
- 70% des couples apprécieraient la mise en place du cartable électronique au collège contre 31% des personnes seules (5% de risques de se tromper).
- Plus des 2/3 des ménages avec enfant apprécieraient que cette proposition soit mise en place contre 48% des ménages sans enfant (10% de risques de se tromper).
- 83% des hommes de niveau lycée sont favorables à cette proposition contre aucun homme de niveau primaire (5% de risques de se tromper).
- Tous les ménages qui estiment qu'il serait appréciable de mettre en place le cartable électronique en primaire estiment qu'il serait aussi appréciable de le mettre en place au collège (1% de risques de se tromper).

#### **2.4. Situations et propositions pour le lycée**

- **Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire**
- 80% des hommes artisans et 70% des hommes retraités apprécieraient que tous les après-midi soient réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire au lycée contre ¼ des hommes de profession intermédiaire (5% de risques de se tromper).
- 62% des ménages qui apprécieraient que les après-midi soient réservés aux activités sportives et artistiques en primaire, apprécieraient également la mise en place de cette proposition au lycée. De même, 70% des ménages qui souhaiteraient que cette proposition soit appliquée au collège, souhaiteraient également la voir appliquée au lycée (1% de risques de se tromper).
- **L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile**
- 47% des ménages qui résident en zone rurale sont favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements du secteur géographique de domicile au lycée contre 22% des ménages de zone urbaine et 17% des ménages de zone semi-urbaine (10% de risques de se tromper).
- 83% des ménages favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements du secteur géographique de domicile en primaire apprécient cette proposition au lycée.

Pour ce qui est des propositions qui concernent plusieurs niveaux de scolarisation, peu de différences apparaissent entre ces différents niveaux, ainsi les parents favorables à une mesure pour un certain niveau scolaire y sont également favorables pour un autre niveau. C'est pourquoi les résultats sont présentés ici globalement et non par niveau scolaire.

Ainsi, en ce qui concerne la semaine de 4 jours, les parents sont plus favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en école primaire et au collège.

Pour ce qui est de la semaine de 4 jours ½ en primaire, il apparaît que les couples, les hommes retraités, les chefs de famille inactifs et les ménages défavorables à la semaine de 4 jours, sont plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi.

Enfin, les personnes seules, les femmes commerçantes ou retraitées, les femmes dont le niveau scolaire est moins élevé, les ménages dont les ressources sont modestes sont celles qui sont le plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi en primaire.

En ce qui concerne la proposition de réserver tous les après-midi à des activités sportives ou artistiques dans le cadre scolaire, on remarque que le pourcentage de ménages favorables à sa mise en place baisse au lycée. Ainsi, 68% des ménages jugent cette proposition appréciable voire très appréciable pour le primaire, 69% pour le collège et 49% pour le lycée.

La proposition d'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile est la proposition la moins appréciée par les ménages. Elle est encore moins appréciée en primaire et au lycée puisque près des 3/4 des ménages y sont défavorables contre 66% pour le collège.

Enfin, les ménages semblent être plutôt défavorables à la mise en place du cartable électronique en primaire puisque 54% des ménages estiment que cette proposition est peu appréciable voire mauvaise. Au collège, plus de ménages y sont favorables (64%). Les parents y sont plus favorables que les autres.

## SYNTHESE

### DE LA PARTIE 2. : SCOLARITE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

---

#### **Situations et propositions pour tous les niveaux de scolarisation :**

La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans et les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires) sont 2 mesures qui sont fréquemment appréciées par les mêmes ménages. Les ménages qui apprécient une de ces 2 propositions apprécient souvent l'autre proposition.

Pour ce qui est des propositions qui concernent plusieurs niveaux de scolarisation, peu de différences apparaissent entre ces niveaux, ainsi les parents favorables à une mesure pour un niveau scolaire y sont également favorables pour un autre.

La semaine de 4 jours ou de 4 jours ½ : Les parents sont plus favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en école primaire et au collège.

Pour ce qui est de la semaine de 4 jours ½ en primaire, il apparaît que les couples, les hommes retraités, les chefs de famille inactifs et les ménages défavorables à la semaine de 4 jours, sont plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi.

Enfin, les personnes seules, les femmes commerçante ou retraitées, les femmes dont le niveau scolaire est moins élevé, les ménages dont les ressources sont modestes sont celles qui sont le plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi en primaire.

Tous les après-midi réservés à des activités sportives ou artistiques dans le cadre scolaire : On remarque que le pourcentage de ménages favorables à sa mise en place baisse au lycée. Ainsi, 68% des ménages jugent cette proposition appréciable voire très appréciable pour le primaire, 69% pour le collège et 49% pour le lycée.

L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile est la proposition la moins appréciée par les ménages. Elle est encore moins appréciée en primaire et au lycée puisque près des 3/4 des ménages y sont défavorables contre 66% pour le collège.

Le cartable électronique en primaire est une proposition moins appréciée par les ménages puisque 54% des ménages estiment que cette proposition est peu appréciable voire mauvaise. Au collège, plus de ménages y sont favorables (64%). Les parents y sont plus favorables que les autres.

Enfin, l'appréciation que les parents ont de la mise en place du cartable électronique dépend aussi du rapport que les parents ont avec les nouvelles technologies.

### 3. L'école : des élèves qui sont absents

#### 3.1. A l'heure actuelle, l'école concourt à...

A votre avis, à l'heure actuelle, l'école concourt à (classer de 1 à 5, du plus important au moins important) ?

Rang le plus souvent cité pour chaque réponse possible	Nombre réponses pour ce rang	Nombre répondants	%
Rang 1 : Transmettre un savoir	66	107	62%
Rang 2 : Apprendre à respecter les règles de la société	36	106	34%
Rang 3 : Être avec les autres et apprendre à vivre avec eux	34	106	32%
Rang 5 : Apprendre un métier	44	107	41%
Rang 4 ou 5 : Epanouir l'enfant/le jeune	34	106	32%

#### L'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) :

- 83% des couples mariés et 73% des personnes seules estiment que l'école concourt en premier lieu (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) à transmettre un savoir contre 36% des couples non mariés (10% de risques de se tromper).
- 83% des ménages ayant à charge un enfant de 4 à 6 ans estiment que l'école concourt avant tout à transmettre un savoir contre les 2/3 des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 75% des chefs de familles actifs pensent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir contre 47% des chefs de familles inactifs (5% de risques de se tromper).
- 90% des ménages dont les ressources mensuelles sont supérieures à 3 049 € estiment que l'école concourt avant tout à transmettre un savoir contre la moitié des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 763 € (1% de risques de se tromper).
- Plus des 3/4 des ménages qui pensent que l'école concourt en dernier lieu (4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> rang) à apprendre un métier ou à épanouir l'enfant pensent qu'elle concourt en premier lieu à transmettre un savoir (5 et 1% de risques de se tromper).

#### L'école concourt en premier lieu à apprendre un métier (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) :

- 33% des ménages sans enfant de 4 à 6 ans estiment que l'école concourt avant tout (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) à apprendre un métier contre 8% des ménages ayant un enfant de cet âge. Par contre, 47% des ménages ayant un enfant entre 18 et 24 ans estiment que l'école concourt avant tout à apprendre un métier contre 21% des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- Tous les hommes de niveau primaire pensent que l'école concourt en premier lieu à apprendre un métier contre 10% des hommes de niveau d'études supérieures. De même, les 3/4 des femmes de niveau primaire estiment que c'est ce à quoi l'école concourt en premier lieu contre 16% des femmes de niveau d'études supérieures (5% de risques de se tromper).
- Les 3/4 des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école parce qu'il a un petit boulot, pensent que l'école concourt en premier lieu à apprendre un métier (5% de risques de se tromper).
- 60% des ménages qui pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement est une mesure efficace pour lutter contre l'absentéisme, pensent que l'école concourt avant

tout à apprendre un métier contre 22% des ménages qui ne jugent pas cette mesure efficace (5% de risques de se tromper).

- 28% des ménages qui estiment que l'école concourt en dernier lieu (4 ou 5<sup>ème</sup> rang) à être avec les autres et apprendre à vivre avec eux, estiment qu'elle concourt en premier lieu à apprendre un métier (5% de risques de se tromper).

### **L'école concourt en premier lieu à épanouir l'enfant/ le jeune (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) :**

- 42% des ménages ayant enfant entre 0 et 3 ans estiment que l'école concourt en premier lieu à épanouir le jeune contre 18% des ménages qui n'ont pas d'enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- La moitié des ménages qui estiment que l'école concourt en dernier lieu à transmettre un savoir estiment qu'elle concourt en premier lieu à épanouir l'enfant (1% de risques de se tromper).

Certaines réponses à la question : « A l'heure actuelle, l'école concourt à ... » s'opposent. Ainsi, les ménages qui pensent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir, pensent qu'elle concourt en dernier lieu à épanouir l'enfant et inversement.

De plus, les couples mariés, les ménages ayant un enfant entre 4 et 6 ans, les ménages dont le chef de famille est actif et dont les ressources sont élevées estiment plus souvent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir. A l'inverse, les ménages ayant des enfants déjà âgés et des hommes ou des femmes qui possèdent peu de diplômes, placent plus souvent la réponse : « l'école concourt à apprendre un métier » en premier rang.

### **3.2. Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école**

<b>Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez q'un enfant/ jeune manque l'école (plusieurs choix possibles) ? (109 répondants)</b>		
maladie	109	100%
violence à l'école	46	42%
stress, fatigue, besoin de récupérer	29	27%
décalage entre vacances scolaires et possibilité technique de départ ou de retour de voyage et vacances	24	22%
aide, soutien à la famille	12	11%
relations conflictuelles avec un élève	7	6%
petit boulot	4	4%
relations conflictuelles avec un enseignant	2	2%
désintérêt pour l'école	2	2%
petit bobo	2	2%
autre	2	2%

#### **Violence à l'école :**

- 86% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de conflit avec un élève acceptent également qu'il manque l'école pour cause de violence (5% de risques de se tromper).
- Tous les ménages qui évoquent 4 motifs valables et plus pour qu'un enfant manque l'école ont cité parmi ces motifs la violence à l'école contre aucun des ménages



n'ayant cité qu'un seul motif et 44% des ménages ayant cité 2 motifs acceptables (1% de risques de se tromper).

- 56% des ménages qui pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il serait efficace de contraindre les parents d'enfant absentéiste, estiment que la violence à l'école est un motif acceptable pour qu'un enfant manque l'école contre 27% des ménages qui ne jugent pas efficace de contraindre les parents (1% de risques de se tromper).

#### **Stress, fatigue, besoin de récupérer :**

- 71% des ménages qui estiment qu'un enfant peut manquer l'école pour 4 motifs et plus ont cité le besoin de récupérer et le stress contre aucun ménages n'ayant cité qu'un motif et 23% des ménages ayant cités 2 motifs (1% de risques de se tromper).
- 39% des ménages qui ne jugent pas efficace de responsabiliser l'enfant pour lutter contre l'absentéisme scolaire, estiment qu'un enfant peut manquer l'école s'il se sent fatigué ou stressé contre 16% des ménages qui jugent efficace de responsabiliser l'enfant.

Par contre, 46% des ménages qui jugent efficace de sensibiliser les enseignants à renouer le dialogue familial pour lutter contre l'absentéisme, acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de fatigue contre 16% des ménages qui ne jugent pas efficace cette méthode (1% de risques de se tromper).

#### **Décalages entre les vacances scolaires et la possibilité technique de départ ou de retour de voyage :**

Toutes les femmes agricultrices ou commerçantes estiment qu'un enfant peut manquer l'école pour raison de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ en vacances contre 15% des femmes retraitées et 17% des femmes employées ou exerçant une profession intermédiaire (5% de risques de se tromper).

#### **Nombre de motifs cités :**

- 47% des hommes retraités ne citent qu'un motif acceptable pour qu'un enfant manque l'école contre aucun artisan ou commerçant. Par contre, 83% des hommes sans activité professionnelle citent 3 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école et 40% des hommes artisans ou commerçants citent 4 motifs et plus acceptables (1% de risques de se tromper).  
43% des femmes ouvrières ne citent qu'un seul motif d'absence scolaire acceptable contre aucune femme agricultrice ou commerçante. 43% des femmes ouvrières citent également 3 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école et toutes les femmes commerçante citent 4 motifs et plus acceptables (10% de risques de se tromper).  
Enfin, 1/3 des chefs de famille inactifs ne citent qu'un seul motif d'absence acceptable contre moins d' ¼ des chefs de familles actifs. 46% des chefs de famille actifs citent 2 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école (10% de risques de se tromper).
- 67% des hommes de niveau primaire ne citent qu'un seul motif acceptable pour qu'un enfant manque l'école contre 14% des hommes de niveau lycée. 56% des hommes de niveau d'étude supérieures citent 2 motifs acceptables (5% de risques de se tromper).

D'après les éléments ci-dessus, il apparaît que le nombre de motifs d'absence acceptables évoqués par les ménages est plus important dans une famille de commerçants et où le chef de famille est actif .

### 3.3. Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire

<b>Quelles seraient à votre avis les trois réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme (trois choix possibles) ? (109 répondants)</b>		
sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école	82	75%
responsabiliser l'enfant	64	59%
contraindre les parents	54	50%
sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école	37	34%
aider l'enfant (ex: soutien pédagogique)	35	32%
informer les parents sur l'obligation scolaire	31	28%
responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements	10	9%
l'absentéisme n'est pas un problème en soi et l'on ne doit pas mener d'actions pour lutter contre ce phénomène	2	2%
aucune action n'est efficace pour remédier à l'absentéisme	1	1%

#### **Sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école :**

- 87% des chefs de famille de 40 à 50 ans pensent qu'une des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme consiste à sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école contre aucun chef de famille de moins de 25 ans et 1/3 des chefs de familles de 25 à 30 ans (5% de risques de se tromper).
- Toutes les femmes de profession intermédiaire estiment que dans la lutte contre l'absentéisme une des 3 réponses les plus efficaces consiste à sensibiliser les parents à renouer le dialogue contre aucune femme agricultrice ou commerçante et 40% des femmes cadres (1% de risques de se tromper).
- 85% des ménages ayant un enfant entre 13 et 17 ans estiment qu'il s'agit d'une mesure efficace contre un peu plus des 2/3 des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 85% des ménages qui pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il n'est pas efficace de contraindre les parents, pensent qu'il faut en priorité les sensibiliser à renouer le dialogue (1% de risques de se tromper).

#### **Responsabiliser l'enfant :**

- 71% des ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 1 525 et 2 287 € (revenus mensuels moyens supérieurs) estiment que responsabiliser l'enfant fait parti des 3 réponses les plus efficaces dans la lutte contre l'absentéisme contre 20% des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 1 068 € (revenus mensuels modestes) (5% de risques de se tromper).
- 64% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école parce qu'il est fatigué ou stressé, estiment que dans la lutte contre l'absentéisme il serait efficace de responsabiliser l'enfant contre 34% des ménages qui acceptent ce motif (1% de risques de se tromper).
- Les 2/3 des ménages ne pensent pas que dans la lutte contre l'absentéisme il soit efficace d'aider l'enfant, pensent efficace de le responsabiliser (1% de risques de se tromper). De même, 72% des ménages qui ne jugent pas efficace dans cette lutte de sensibiliser les enseignants à renouer le dialogue, jugent efficace de responsabiliser l'enfant (1% de risques de se tromper).

### **Contraindre les parents :**

- 70% des couples et 57% des hommes interrogés dans l'Yonne estiment que la réponse contraindre les parents fait parti des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire contre 35% des femmes interrogées (1% de risques de se tromper).
- Toutes les femmes agricultrices ou commerçantes estiment que dans la lutte contre l'absentéisme, il serait efficace de contraindre les parents contre 17% des femmes de profession intermédiaire (10% de risques de se tromper).
- 65% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de violence dans l'établissement, pensent que pour lutter contre l'absentéisme il serait efficace de contraindre les parents contre 36% des ménages n'ayant pas cité ce motif (1% de risques de se tromper).
- 58% des ménages qui pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il n'est pas efficace d'aider l'enfant, 71% des ménages qui pensent qu'il n'est pas efficace de sensibiliser les parents à renouer le dialogue et 57% des ménages qui jugent inefficace de sensibiliser les enseignants, pensent qu'il serait plus efficace de contraindre les parents (1% de risques de se tromper).

### **Aider l'enfant :**

- 42% des femmes interrogées estiment que dans la lutte contre l'absentéisme il serait efficace d'aider l'enfant contre 19% des hommes et 15% des couples (5% de risques de se tromper).
- 47% des ménages qui ne pensent pas qu'il serait efficace pour lutter contre l'absentéisme de responsabiliser l'enfant pensent qu'il serait efficace d'aider l'enfant. De même, 44% des ménages qui pensent qu'il n'est pas efficace de contraindre les parents ou de les informer estiment qu'il est efficace d'aider l'enfant. Enfin, 40% des ménages qui jugent inefficace d'informer les parents sur l'obligation scolaire, estiment qu'il serait efficace d'aider l'enfant. Seulement 6% des ménages ont répondu que ces 2 propositions pourraient être efficaces (1% de risques de se tromper).

### **Sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école :**

- 83% des chefs de famille de 25 à 30 ans estiment que les enseignants doivent être sensibiliser au dialogue afin de lutter contre l'absentéisme scolaire contre moins d' ¼ des chefs de famille de 50 à 60 ans (10% de risques de se tromper).
- 59% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de fatigue pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il serait efficace de sensibiliser les enseignants au dialogue famille/enfant/école contre 24% des ménages pour qui ce motif n'est pas valable (1% de risques de se tromper).
- 57% des ménages pour qui dans la lutte contre l'absentéisme il n'est pas efficace de responsabiliser l'enfant, 44% des ménages pour qui il n'est pas efficace de contraindre les parents et 39% des ménages pour qui il n'est pas efficace d'informer les parents sur l'obligation scolaire, pensent qu'il serait efficace de sensibiliser les enseignants au dialogue (1% de risques de se tromper).

### **Informer les parents sur l'obligation scolaire :**

37% des ménages qui ne pensent pas qu'aider l'enfant soit une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme, estiment qu'informer les parents en est une ,contre 6% des ménages qui

pensent qu'aider l'enfant est efficace (1% de risques de se tromper). De même, 34% des ménages qui pensent que sensibiliser les enseignants n'est pas une réponse efficace dans la lutte contre l'absentéisme, pensent qu'informer les parents sur l'obligation scolaire est une mesure efficace, contre 14% des ménages qui pensent que sensibiliser les enseignants est efficace (5% de risques de se tromper). Enfin, 30% des ménages qui pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement n'est pas une mesure efficace pour lutter contre l'absentéisme, pensent qu'informer les parents est une mesure efficace. Aucun des ménages interrogé ne juge les deux mesures efficaces (10% de risques de se tromper).

### **Responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements :**

44% des hommes sans diplôme, pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement peut être une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre aucun homme possédant un certificat d'étude, un BEPC ou un bac technologique. De même, 1/3 des femmes dont le dernier diplôme obtenu est un BEPC pensent cette mesure efficace contre aucune femme possédant le certificat d'étude ou le bac technologique (10% de risques de se tromper).

En ce qui concerne la lutte contre l'absentéisme scolaire, on remarque que les réponses « sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant /école » et « aider l'enfant » sont plus souvent citées par des ménages qui ne jugent pas efficace de « contraindre les parents par le paiement d'une amende ou la suppression des allocations ». A l'inverse, les réponses « responsabiliser l'enfant », « contraindre les parents » et « informer les parents sur l'obligation scolaire » sont des réponses plus fréquemment citées par des ménages qui ne jugent pas efficace d' « aider l'enfant » absentéiste.

## SYNTHESE

### DE LA PARTIE 3. : L'ÉCOLE : DES ÉLÈVES QUI SONT ABSENTS...

---

#### **A l'heure actuelle, l'école concourt à ...**

Certaines réponses à la question : « A l'heure actuelle, l'école concourt à ... » s'opposent. Ainsi, les ménages qui pensent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir, pensent qu'elle concourt en dernier lieu à épanouir l'enfant et inversement.

Les couples mariés, les ménages ayant un enfant entre 4 et 6 ans, les ménages dont le chef de famille est actif et dont les ressources sont élevées estiment plus souvent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir.

A l'inverse, les ménages ayant des enfants déjà âgés et des hommes ou des femmes qui possèdent peu de diplômes, placent plus souvent la réponse : « l'école concourt à apprendre un métier » en premier rang.

#### **Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école**

Le nombre de motifs d'absence acceptables évoqués par les ménages est plus important dans une famille de commerçants et où le chef de famille est actif .

#### **Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire**

Les réponses « sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant /école » et « aider l'enfant » sont plus souvent citées par des ménages qui ne jugent pas efficace de « contraindre les parents par le paiement d'une amende ou la suppression des allocations ».

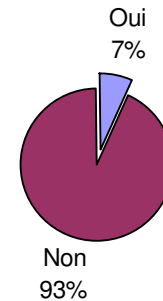
A l'inverse, les réponses « responsabiliser l'enfant », « contraindre les parents » et « informer les parents sur l'obligation scolaire » sont des réponses plus fréquemment citées par des ménages qui ne jugent pas efficace de « aider l'enfant » absentéiste.

## 4. La délinquance des mineurs

### 4.1. Connaissance d'un enfant délinquant

Repérage de stratégie familiale face à des actes jugés « délinquants » par les familles elles-mêmes.

Y a-t-il dans votre entourage familial un ou plusieurs jeunes qui ont eu lors des 5 dernières années?  
(113 répondants dont 8 oui)



- 63% des ménages ayant un enfant entre 13 et 17 ans connaissent un enfant délinquant contre 28% des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 29% des ménages qui connaissent un enfant délinquant ne sont pas du tout d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'un enfant délinquant contre 4% des ménages qui ne connaissent pas d'enfant délinquant (5% de risques de se tromper).

Les ménages qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial sont plutôt des ménages ayant un enfant entre 13 et 17 ans. Ils sont également moins souvent d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfants délinquants.

**Si oui, s'agit-il d'un garçon ou d'une fille ? (8 répondants) :** Tous les ménages interrogés qui connaissent un enfant, déclarent que cet enfant était un garçon.

**Si oui, quel était son âge au moment des faits :**

Médiane : 16	Moyenne : 14,86
25% : 14	Ecart type : 1,86
75% : 16	

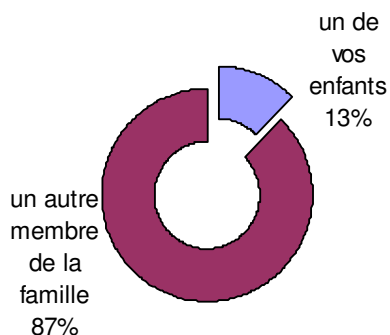
### 4.2. Quel acte « délinquant » ?

Quel acte "délinquant" l'enfant/le jeune a t il commis ? (5 répondants)		
vandalisme, dégradation de matériel...	2	40%
violence verbale : insulte	2	40%
violence physique : frapper une personne	1	20%
vol	1	20%
consommation de drogue	1	20%
fugue, école buissonnière	1	20%

Les premiers actes qualifiés de délinquant cités par les ménages qui connaissent un mineur délinquant dans leur entourage familial est le vandalisme et la violence verbale.

### 4.3. Dispositions pour éviter de nouveaux écarts

**L'enfant/jeune ayant commis l'acte est (8 répondants) :**



#### - Un de vos enfants

Avez-vous pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?

Oui : 1 personne sur 1 répondant

- Dialogue : 1
- Soutien, suivi psychologique : 1
- Réparation, remboursement des dégâts : 1
- Changement d'orientation scolaire : 1

D'autres personnes de votre famille ont elles pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement ?

Oui : 1 personne sur 1 répondant

Discussion, dialogue responsabilisant : 1

#### - Un autre membre de la famille

Les parents ont-ils pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant ?

Oui : 4 personnes sur 7 répondants

- Puniton, sanction, « privé de sortie » : 2
- Dialogue responsabilisant : 1
- Suivi psychologique : 1

Vous même de votre côté avez vous pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune ?

Oui : 4 personnes sur 7 répondants)

- Dialogue responsabilisant : 3
- Puniton, sanction : 1

D'après les éléments ci-dessus, les parents dont un des enfants a commis un acte délinquant sont intervenus pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant selon plusieurs méthodes. Ces parents estiment que leur entourage est également intervenu en dialoguant avec le jeune.

Par contre, 3 des 7 ménages qui connaissent un jeune délinquant dans leur entourage mais qui n'est pas un de leurs enfants, estiment que les parents du jeune n'ont pas pris de disposition pour éviter de nouveaux écarts dans le comportements de leur enfant.

Enfin, seulement 4 des 7 ménages qui connaissent un enfant délinquant qui n'est pas un de leurs enfants sont intervenus en dialoguant avec le jeune pour tenter de le responsabiliser.

#### 4.4. Stratégies de lutte contre la délinquance

Voici une liste d'affirmations concernant les parents d'enfants mineurs ayant commis des actes de délinquance. Pour chacune pouvez-vous nous dire si vous êtes d'accord ou pas ?

%	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Nombre répondants
Sanctionner les parents (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations	49%	32%	14%	6%	101
Quel que soit l'âge de l'enfant, les parents doivent être sanctionnés	26%	28%	35%	12%	101
Quelle que soit la gravité de l'infraction commise par l'enfant, les parents doivent être sanctionnés	24%	28%	35%	13%	97
Pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, il faut maintenir leurs droits aux prestations familiales	14%	21%	36%	28%	99
Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider	22%	46%	22%	10%	100
Le paiement systématique par les parents d'une amende en cas d'infraction commise par leurs enfants serait une bonne mesure	23%	38%	23%	17%	102
La responsabilité des parents pour les actes commis par leurs enfants dépend de l'âge des enfants	27%	32%	24%	18%	101
Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents	35%	45%	13%	7%	98

#### Sanctionner les parents :

- 51% des ménages sans enfant de 7 à 12 ans sont tout à fait d'accord pour que l'on sanctionne les parents d'enfant délinquant contre 45% des ménages ayant un enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 29% des ménages qui connaissent un enfant délinquant, sont défavorables au fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant contre 4% des ménages ne connaissant pas d'enfant délinquant (5% de risques de se tromper).
- La quasi-totalité des ménages tout à fait d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'un enfant délinquant quelque soit l'âge de l'enfant et quelque soit la gravité de l'acte commis sont tout à fait d'accord avec le fait de sanctionner les parents. De plus, 78% des ménages qui ne souhaitent pas que les parents d'enfant délinquant soient aidés, sont tout à fait d'accord pour que ces parents soient sanctionnés (1% de risques de se tromper).



- 61% des ménages qui sont favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un jeune est placé dans un centre éducatif fermé sont également favorables au fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant pour leur faire prendre conscience de leurs obligations contre 12% des ménages qui ne sont pas favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales (1% de risques de se tromper).

**Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider :**

- La moitié des hommes retraités sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents d'enfant délinquant plutôt que de les sanctionner contre aucun homme agriculteur, artisan ou cadre. De même, la moitié des femmes retraitées sont tout à fait d'accord avec cette affirmation contre aucune femme agricultrice, artisan et 13% des femmes employées (5% de risques de se tromper).  
Enfin, 44% des chefs de famille inactifs sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents d'enfant délinquant contre 17% des chefs de famille actifs (10% de risques de se tromper).
- 67% des ménages qui ne pensent pas que sanctionner les parents soit un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations, pensent au contraire que plutôt que de les sanctionner il vaut mieux les aider (1% de risques de se tromper).
- 48% des ménages défavorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales, sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents d'enfant délinquant plutôt que de les sanctionner (1% de risques de se tromper).

Dans la lutte contre la délinquance, 2 stratégies s'opposent. Soit on pense que sanctionner les parents d'enfant délinquant (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations, soit on pense que plutôt que de les sanctionner il vaut mieux les aider.

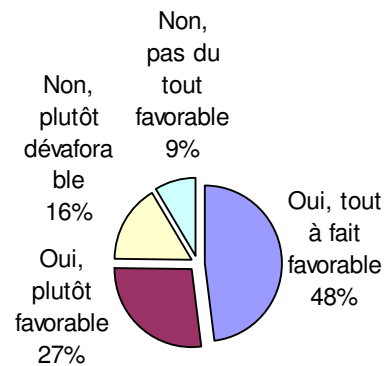
Les ménages qui pensent qu'il vaut mieux sanctionner les parents, sont plus souvent des ménages sans enfant de 7 à 12 ans, qui ne connaissent pas d'enfant délinquant. Dans la lutte contre la délinquance, ces ménages sont également plus souvent d'accord avec le fait de supprimer les allocations familiales aux parents dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

A l'inverse, les ménages qui pensent qu'il vaut mieux aider les parents plutôt que de les sanctionner sont plus fréquemment des retraités. Ces ménages sont de plus, moins souvent favorables à la suppression des allocations familiales dans le cas où un enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

**4.5. Suppression du versement des allocations familiales**

Dans le débat politique actuel, il est question de supprimer systématiquement (le juge n'aurait plus un avis d'appréciation) le versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé.

Etes-vous favorable à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé ?  
(104 répondants)



- 90% des ménages sans enfant sont tout à fait favorables au fait de supprimer les allocations familiales aux parents dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé contre 69% des ménages ayant un enfant à charge (10% de risques de se tromper).
- 95% des ménages qui vivent en zone rurale sont d'accord avec cette proposition contre 70% des ménages qui vivent en zone urbaine et la moitié des ménages qui vivent en zone semi-urbaine (5% de risques de se tromper).
- Toutes les femmes agricultrices, commerçantes et 86% des femmes ouvrières sont favorables au fait de supprimer les allocations familiales aux parents dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé contre 38% des femmes sans activité professionnelle (10% de risques de se tromper).

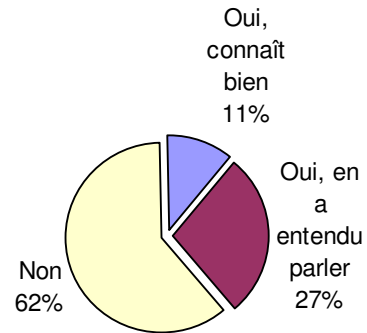
94% des ménages qui pensent que pour lutter contre la délinquance il est efficace de sanctionner les parents, sont tout à fait favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé contre 17% des ménages qui ne sont pas du tout d'accord avec cette proposition (1% de risques de se tromper).

Il apparaît globalement, que 75% des ménages interrogés sont favorables à la suppression des allocations familiales dès lors que le jeune est placé dans un centre éducatif fermé. Les ménages qui y sont le plus favorables, sont les ménages sans enfant, les agricultrices, commerçantes ou ouvrières.

#### 4.6. Mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales

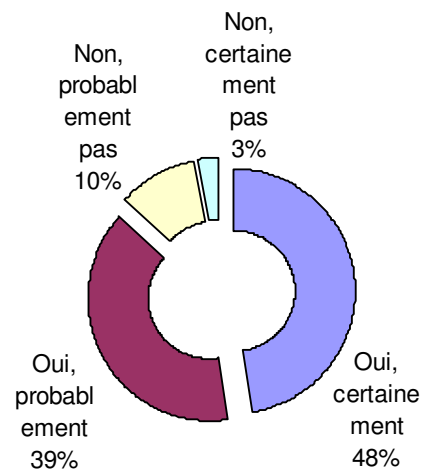
Des mesures éducatives peuvent être ordonnées par le juge pour défendre l'intérêt de l'enfant et apporter un soutien à la famille. Parmi elles, la TPSF (Tutelle aux Prestations Sociales Familiales) consiste à nommer un tuteur qui, tout en menant un accompagnement éducatif auprès des parents, veillera à ce que les prestations soient affectées aux besoins exclusifs de l'enfant (en particulier alimentation, chauffage et logement).

Connaissiez-vous l'existence de cette mesure ?  
(106 répondants)



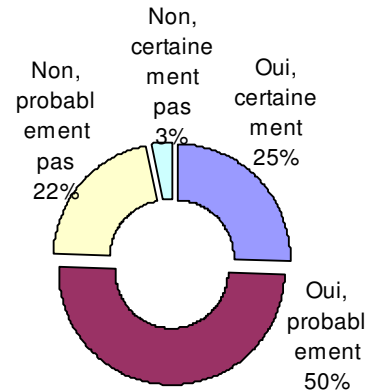
- 64% des couples et 35% des femmes interrogés connaissent l'existence de la mesure TPSF contre 19% des hommes (1% de risques de se tromper).
- 69% des femmes de plus de 60 ans connaissent l'existence de cette mesure aucun femme de moins de 25 ans et ¼ des femmes de 25 à 40 ans (5% de risques de se tromper). De même, 67% des hommes de plus de 60 ans connaissent l'existence de cette mesure contre aucun homme de moins de 25 ans et 21% des hommes de 30 à 40 ans (10% de risques de se tromper).
- 61% des femmes retraitées connaissent le projet de mesure TPSF contre aucune femme sans activité professionnelle (5% de risques de se tromper).  
67% des chefs de famille inactifs connaissent ce projet contre 32% des chefs de famille actifs (1% de risques de se tromper).

Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leurs enfants ?  
(105 répondants)



- Tous les hommes de niveau d'études supérieures et de niveau primaire estiment qu'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leur enfant contre les ¾ des hommes de niveau lycée. De même, tous les femmes de niveau d'études supérieures estiment qu'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leur enfant contre 79% des femmes de niveau lycée et 75% des femmes de niveau primaire (5% de risques de se tromper).
- La quasi-totalité des ménages qui pensent que sanctionner les parents soient une mesure efficace pour lutter contre la délinquance des mineurs pensent qu'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations contre la moitié seulement des ménages qui ne pensent pas du tout qu'il faille sanctionner les parents (5% de risques de se tromper).

Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance des mineurs ?  
(106 répondants)



- Tous les hommes de niveau primaire et 93% des hommes de niveau d'études supérieures pensent que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre de lutter contre la délinquance contre moins de 70% des hommes de niveau collège et lycée. De même, 86% des femmes de niveau d'études supérieures pensent que cette mesure peut permettre de lutter contre la délinquance contre la moitié des femmes de niveau primaire (10% de risques de se tromper).
- Toutes les femmes commerçantes et cadres pensent que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre de lutter contre la délinquance contre 43% des femmes ouvrières et la moitié des femmes sans activité professionnelle (5% de risques de se tromper).

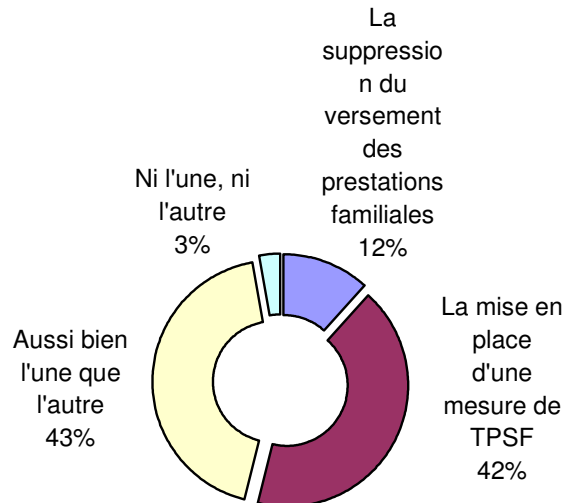
Globalement, 38% des ménages interrogés dans l'Yonne connaissaient le projet de mesure de Tutelles aux Prestations Sociales et Familiales avant la diffusion du questionnaire. Il s'agit plus souvent de couples ou de femmes, de ménages plus âgés et retraités.

Toujours, d'une manière générale, 87% des ménages interrogés pensent que cette mesure peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et les ¾ des ménages pensent qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance. Il s'agit plus souvent de ménages ayant fait des études supérieures.

Il existe une relation positive forte entre le fait de penser que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

#### 4.7. Mieux remplir ses obligations

Pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable ?  
(104 répondants)



- 55% des personnes seules estiment que la meilleure mesure à mettre en place est la suppression des allocations familiales tandis que 46% des couples estiment que la meilleure mesure à mettre en place est la mesure de tutelle (10% de risques de se tromper).
- 46% des chefs de familles actifs interrogés estiment que pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, la suppression des allocations familiales tout comme la mise en place d'une mesure TPSF sont deux mesures qui se valent tandis que 40% des chefs de famille inactifs estiment que la mesure qu'il serait préférable de mettre en place est la mesure TPSF (51% de risques de se tromper).
- 14% des ménages favorables à la suppression des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé pensent que pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations il est préférable de leur supprimer les allocations familiales.  
Par contre, 81% des ménages qui ne sont pas favorables à cette suppression, pensent que pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations il est préférable de mettre en place une mesure TPSF.  
Enfin, 57% des ménages favorables à la suppression des allocations familiales, estiment que les 2 mesures se valent pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations (1% de risques de se tromper).

Les ménages qui pensent préférable, pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, de leur supprimer le versement des prestations familiales sont plutôt des personnes seules et des chefs de famille actifs.

A l'inverse, les ménages qui pensent préférable, pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, de mettre en place une mesure de TPSF sont plutôt des couples et des chefs de famille inactifs.

Enfin, les ménages qui pensent que les 2 mesures peuvent être appliquées avec efficacité sont plutôt des ménages favorables à la suppression des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé.

## SYNTHESE

### DE LA PARTIE 4. : LA DELINQUANCE DES MINEURS

---

#### **Connaissance d'un enfant délinquant :**

Les ménages qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial sont plutôt des ménages ayant un enfant entre 13 et 17 ans. Ils sont également moins souvent d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfants délinquants.

#### **Quel acte « délinquant » ? :**

Les premiers actes qualifiés de délinquant cités par les ménages qui connaissent un mineur délinquant dans leur entourage familial est le vandalisme et la violence verbale.

#### **Dispositions pour éviter de nouveaux écarts :**

Les parents dont un des enfants a commis un acte délinquant sont intervenus pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant selon plusieurs méthodes.  
4 des 7 ménages qui connaissent un enfant délinquant qui n'est pas un de leurs enfants sont intervenus en dialoguant avec le jeune pour tenter de le responsabiliser.

#### **Stratégies de lutte contre la délinquance :**

Sanctionner les parents d'enfant délinquant (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations : Les ménages qui pensent qu'il vaut mieux sanctionner les parents, sont plus souvent :

- des ménages sans enfant de 7 à 12 ans
- et qui ne connaissent pas d'enfant délinquant.

Dans la lutte contre la délinquance, ces ménages sont également plus souvent d'accord avec le fait de supprimer les allocations familiales aux parents dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider : Les ménages qui pensent qu'il vaut mieux aider les parents plutôt que de les sanctionner sont plus fréquemment des retraités. Ils sont moins souvent favorables à la suppression des allocations familiales dans le cas où un enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

#### **Suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors que le mineur est placé dans un centre éducatif fermé :**

75% des ménages interrogés sont favorables à la suppression des allocations familiales dès lors que le jeune est placé dans un centre éducatif fermé.

Les ménages qui y sont le plus favorables, sont :

- les ménages sans enfant
- et les femmes agricultrices, commerçantes ou ouvrières.

### **Mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales (TPSF) :**

38% des ménages interrogés dans l'Yonne connaissaient le projet de mesure de Tutelles aux Prestations Sociales et Familiales avant la diffusion du questionnaire. Il s'agit plus souvent de couples ou de femmes, de ménages plus âgés et retraités.

87% des ménages interrogés pensent que cette mesure peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et les ¾ des ménages pensent qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

Il existe une relation positive forte entre le fait de penser que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

### **Pour inciter les parents d'enfant ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable :**

La suppression du versement des prestations familiales : Seulement 12% des ménages affirment que la suppression du versement des prestations familiales est la mesure la plus efficace pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations. Cette réponse a été plus souvent citée par des personnes seules et des chefs de famille actifs.

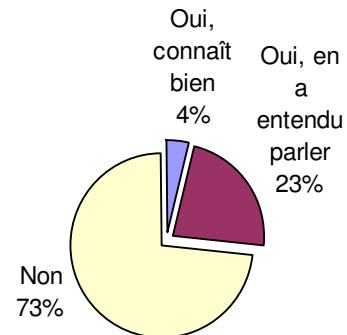
La mise en place une mesure de TPSF : 42% des ménages estiment qu'il s'agit de la mesure préférable pour aider les parents à mieux remplir leurs obligations. Cette réponse a été plus souvent citée par des couples et des chefs de famille inactifs.

Aussi bien l'une que l'autre : 43% des ménages estiment que les 2 mesures se valent. Cette réponse a été plus fréquemment citée par des ménages favorables à la suppression des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé.

## 5. Le projet d'allocation libre choix

### 5.1. Connaissance du projet d'allocation libre choix

Connaissez-vous l'existence du projet d'allocation libre choix ?  
(100 répondants)



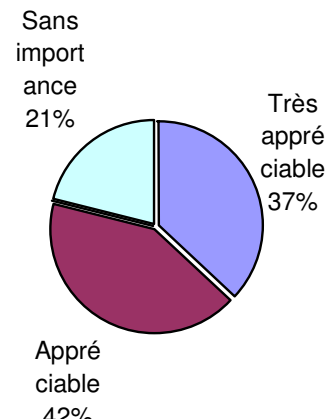
- La moitié des femmes dont le dernier diplôme obtenu est un diplôme de 2<sup>nd</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire connaissent le projet d'allocation libre choix avant la diffusion du questionnaire contre seulement 11% des femmes dont le dernier diplôme est un CAP (10% de risques de se tromper).
- 62% des femmes de 50 à 60 ans et 56% des femmes de plus de 60 ans connaissent l'existence de ce projet contre aucune femme de moins de 30 ans (1% de risques de se tromper).

Les ménages qui connaissent le mieux le projet d'allocation libre choix, sont plus souvent des femmes diplômées de 2<sup>nd</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire et des femmes de plus de 50 ans.

### Réponses des personnes ayant au moins un enfant de moins de 3 ans

#### 5.2. Simplification des démarches administratives

Est-ce que pour vous la mise en place de cette allocation, en substitution de l'AGED, AFEAMA, APE et APJE entraînerait une simplification des démarches administratives :  
(19 répondants)



79% des parents estiment que la mise en place du projet d'allocation libre choix entraînerait une simplification des démarches administratives.

#### 5.3. Scénarii possibles

Dans votre situation actuelle, si cette allocation unique de garde de jeune enfant de moins de trois ans était mise en place, que vous permettrait-elle de changer ?

Réponse demandée pour les 3 scénarios proposés (plusieurs réponses possibles pour chaque scénario)



<b>%</b>	<b>si le montant est de :</b>	<b>Scénario 1</b> 150 € mensuels par <b>enfant</b>	<b>Scénario 2</b> 200 € mensuels par <b>ménage</b>	<b>Scénario 3</b> 450 € mensuels par <b>ménage</b>
	Faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires pour garder son enfant (collectif, grands-parents, assistante maternelle, ...)	14%	36%	28%
	Garder soi-même son enfant par la baisse d'activité professionnelle d'au moins l'un des parents	14%	7%	78%
	Avoir de nouveaux enfants	0%	14%	11%
	Aucun changement	71%	43%	17%
	Nombre répondants	14	14	18

% supérieur à 100 car plusieurs réponses sont possibles pour chaque scénario.

71% des parents d'enfant de 0 à 3 ans interrogés dans l'Yonne pensent que le scénario n°1 ne leur apportera aucun changement.

43% de ces parents pensent que le scénario n°2 ne leur apportera aucun changement non plus. Enfin, 78% de ces parents pensent que le scénario n°3 leur permettrait de garder eux-mêmes leur enfant par une baisse de leur activité professionnelle d'au moins l'un des parents.

#### 5.4. Modes de garde

<b>A l'heure actuelle, quel(s) mode(s) de garde employez-vous pour votre (vos) enfant(s) de moins de trois ans ? (19 répondants)</b>		
Garde à la maison par un parent	11	58%
Accueil en établissement	6	32%
Garde par une assistante maternelle à domicile	4	21%
Garde à la maison par un autre membre de la famille	3	16%
Garde à la maison par une tierce personne, non membre de la famille (ex: assistante maternelle)	2	11%
Autre	1	5%

Les parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans, gardent le plus souvent cet enfant eux-mêmes ou le font garder en établissement.

#### 5.5. Frais de garde et prestations perçues

**Quel est le coût total mensuel des frais de garde pour l'enfant (ou les enfants) de moins de 3 ans ? (23 répondants)**

Médiane : 175 €

25% : 120 €

75% : 310 €

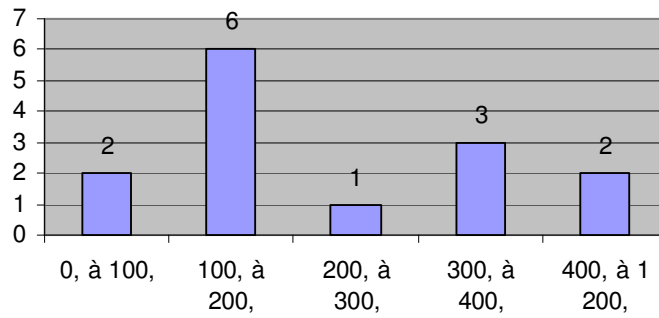
Moyenne : 213 €

Ecart type : 144 €

Minimum : 0

Maximum : 450 €

**Coût total mensuel des frais de garde pour l'enfant de moins de 3 ans (en euros)**



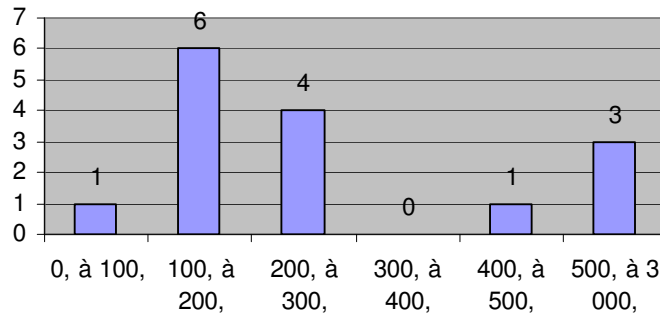
<b>A l'heure actuelle, de quelle(s) prestation(s) bénéficiez-vous ?</b> (17 répondants)		
APJE	9	53%
AFEAMA	7	41%
APE à taux plein	2	12%
APE à taux partiel	2	12%
Aide de l'employeur ou du comité d'entreprise	1	6%
Autre	2	12%

53% des parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans touchent pour celui-ci l'APJE (Allocation jeune enfant) et 41% touchent l'AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée).

**A l'heure actuelle, quel est le montant mensuel de ces prestations et aides perçues ?**

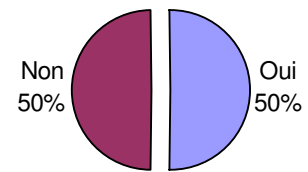
Médiane : 210 €	Moyenne : 377 €
25% : 150 €	Ecart type : 323 €
75% : 453 €	Minimum : 0
	Maximum : 1 100 €

**Montant mensuel des prestations et aides perçues pour la garde de l'enfant (en euros)**



## 5.6. Imposition

Etes-vous imposable ?  
(20 répondants)



50% des parents qui ont un enfant de moins de 3 ans sont imposables.

## SYNTHESE

### DE LA PARTIE 5. : LE PROJET D'ALLOCATION LIBRE CHOIX

---

#### **Connaissance du projet d'allocation libre choix :**

Les ménages interrogés en Saône et Loire qui connaissent le mieux le projet d'allocation libre choix, sont plus souvent des femmes diplômées de 2<sup>nd</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire et des femmes de plus de 50 ans.

#### **Simplification des démarches administratives et projet d'allocation libre choix :**

79% des parents estiment que la mise en place du projet d'allocation libre choix entraînerait une simplification des démarches administratives.

#### **Scénarii possibles :**

Scénario n°1 (150 € mensuels par enfant) : 71% des parents d'enfant de 0 à 3 ans interrogés dans l'Yonne pensent que ce scénario ne leur apportera aucun changement.

Scénario n°2 (200 € mensuels par ménage) : 43% de ces parents pensent que ce scénario ne leur apportera pas non plus de changement.

Scénario n°3 (450 € mensuels par ménage) : 78% de ces parents pensent que ce scénario leur permettrait de garder eux-mêmes leur enfant par une baisse de leur activité professionnelle d'au moins l'un des parents.

#### **Modes de garde**

Les parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans, gardent le plus souvent cet enfant eux-mêmes ou le font garder en établissement.

#### **Frais de garde et prestations perçues**

53% des parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans touchent pour celui-ci l'APJE (Allocation jeune enfant) et 41% touchent l'AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée).

#### **Imposition**

50% des parents qui ont un enfant de moins de 3 ans sont imposables.